

I Participants:

Présents: Jean-Hervé PEURIÈRE, Nicole CHAUX, Aurélien ALLARD, Sandy GOUTORBE, Jérémy BECHE, Sylvie GOYON, Sylvie JACQUET, Thierry MEUNIER, Edith JAILLET-PLAN, Bruno PILONCHERY, Marie-Laure OJARDIAS, Philippe ROUX, Michel CHAUX, David MICHALET

Absents excusés: Marie-Josée LUGNIER.

En ouverture de la séance, le Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres du Conseil Municipal de la démission de la conseillère Marie-Josée Lugnier (lecture faite de la lettre de démission)

II Points abordés:

1	Point sur travaux en cours Bâtiment du 8 place de l'Eglise Les travaux se poursuivent sur le bâtiment du 8 Place de l'église. Suspicion de présence de mérule lors de la dépose d'une porte. Un prélèvement a été envoyé à un laboratoire qui permettra de confirmer ou non la crainte. Un devis a été établi pour les portes à hauteur de 7432€ HT. Enedis va déplacer le compteur. Un projet de chauffage réversible est à l'étude (devis en cours).
2	Validation du devis pour travaux de l'école Suite à la visite de la DDEN à l'école en avril, l'installation de toilettes au rez-de-chaussée a été préconisé. Plusieurs devis ont été demandés: - devis pour porte, coulissant: 693€ HT - devis pour installation sanitaire adapté aux enfants: 3500€ HT. - les autres travaux seront réalisés par les services municipaux. Le Conseil Municipal valide ce devis.
3	Validation de la proposition d'achat pour vente d'une coupe de bois Le mois dernier des travaux ont été mené par l'équipe municipale au captage du Creux du Loup qui compte les 4 sources. A l'issue des travaux, il a été constaté que la coupe de certains arbres autour des sources était indispensable dans l'intérêt de l'ouvrage. Cette coupe faciliterait par ailleurs, l'entretien par les services municipaux et un meilleur accès au captage. Un devis a été demandé Guillaume PEIGNAUD pour coupe, enlèvement et vente du bois (en laissant les souches). La proposition d'achat d'un montant de 6000€ a été validée par le Conseil.
4	Point sur les travaux Voirie en cours. Les travaux de goudronnage sont en cours. Ils sont terminés à la Combelle et à Fauchemagne. A Boulade, ils seront prévus pour la semaine prochaine. Cette remise en état de la voirie aux abords du parking de la Combelle est l'occasion de se questionner sur les usages: il semble intéressant de délimiter l'espace entre le parking et la voirie fraîchement refaite afin d'inciter les usagers à utiliser uniquement l'entrée du parking, poids-lourds compris. Dans un premier temps, des piquets en bois seront installés. A l'issue de l'ensemble de cette campagne de travaux de voirie, un état des lieux sera réalisé par l'équipe municipale en charge de la voirie et des prévisions d'actions prioritaires seront identifiés pour l'année prochaine.
5	Organisation de l'apéritif pour la fête patronale du dimanche 5 juillet Pour organiser l'apéritif de la municipalité lors de la fête patronale annuelle, les services municipaux vont procéder aux différentes installations (tables, barnum...) Les pizza et quiches seront préparés par notre boucher, Pascal MICHALET. Les boissons seront préparées par le Comptoir Divin. Compte tenu de la canicule, l'équipe municipale sera particulièrement vigilante à la parution d'éventuel arrêté préfectoral qui pourrait préconiser des interdictions, ou des mesures de restriction.
6	Validation du devis pour l'achat d'une saleuse La commune dispose de deux saleuses, dont l'une présente des signes d'obsolescence. Pour envisager son remplacement, 2 devis ont été établi pour un même modèle de saleuse (modèle standard mais de qualité. Le premier devis est émis par la Société CROZET à Crémeaux pour un montant de 9782 € HT, le second par le Société ALM- Mure pour la somme de 9900 € HT. David Michalet s'abstient lors du vote. Le conseil municipal valide l'achat à la société Crozet. Une proposition de reprise de l'ancien matériel est à réaliser auprès de cette société.
7	Questions diverses * Pêche à la Plagnette: Rencontre entre Bruno Pilonchery et la Fédération de pêche. Il en ressort que la Fédération de Pêche est favorable à une synergie avec la société de pêche de Noirétable qui est en train de se restructurer. Le tarif de la location du plan d'eau a aussi été évoqué à hauteur de 2500€/an.(à valider). * La plantation d'arbres pour assurer un couvert ombragé sur la rive gauche de l'étang de la Plagnette est envisagée par le Conseil . * Toujours pas de retour du SDIS au sujet de l'organisation des secours sur la partie autoroutière de notre commune. * Le Conseil valide le principe de la vente d'une bande de terrain de la zone Misson d'environ 475 m2 à M.& Mme Piedfort. Les frais de bornages et d'acte notarié sont à charge de l'acquéreur. * Repas des employés communaux le 17 juillet à midi. Accompagnement par Sylvie Goyon et David Michalet.
	Prochaine Réunion Adjoints: lundi 20 juillet 2026 à 19h Prochaine Réunion du Conseil Municipal: 31 juillet 2026 à 20h